

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de

la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°10 – 9 juin 2026

## **À RETENIR CETTE SEMAINE**

### **PHENOLOGIE**



Les jeunes baies sont formées et commencent à grossir. La dynamique de pousse est actuellement modérée en raison des températures.

### **MILDIOU**

Cycles d'incubation en cours suite aux pluies tombées depuis le dernier bulletin. Sorties de taches attendues tout au long de la semaine. Risque modéré.

### **OIDIUM**

Conditions météo globalement favorables. Risque élevé.

### **FLAVESCENCE DOREE**

Nettoyage du matériel à chaque sortie de parcelle pour éviter de disperser la maladie lors des opérations d'écimage/rognage/effeuillage.



Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>

La note technique commune résistances est disponible ici :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2026-note-technique-commune-vigne.pdf>



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur. Vous pouvez consulter la liste sur <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Le réseau compte **133 parcelles** observées cette semaine.



### 1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/meteo/previsions>).

### 2. Stades phénologiques



Stade « grains de plomb ».

Après une période exceptionnellement chaude fin mai durant laquelle la floraison a évolué très rapidement, depuis début juin, le développement de la végétation se poursuit sur un rythme plus modéré.

La nouaison est maintenant achevée, sauf en secteurs tardifs ou gelés. Les jeunes baies commencent à grossir. Elles atteignent la taille de grenaille en secteurs hâtifs.

Un épisode de grêle a touché le vignoble mardi 2 juin, avec des dégâts importants dans le secteur de Congy-Fèrebrianges, et dans une moindre mesure, dans le secteur de Val des Marais-Bergères les Vertus.

Chardonnay et Pinot noir : grains de plomb (BBCH73). Meunier : nouaison à grains de plomb (BBCH71 à BBCH73).

La date retenue pour la pleine fleur est le 30 mai, tous cépages confondus.

La végétation conserve une douzaine de jours d'avance par rapport à la moyenne décennale. La phénologie reste comparable à celle de 2020.



# MILDIU

### 1. Situation

Des symptômes sur feuilles, majoritairement des taches isolées, ont maintenant été signalés en tous secteurs. De très rares parcelles montrent des symptômes réguliers (Pévy, Essomes sur Marne, Charly sur Marne). Dans ces parcelles, de rares symptômes ont été vus sur inflorescences. La carte de la présence de symptômes de mildiou au vignoble est consultable sur l'application VigiCA.

11 parcelles du réseau RSBT sont maintenant concernées par la présence de quelques taches de mildiou sur feuilles, soit un peu moins de 8 % du réseau (contre 3 % des parcelles du réseau la semaine dernière).

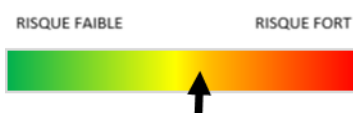
Depuis le dernier bulletin, les cumuls de pluie tombée au vignoble vont de quelques millimètres à 40 mm. D'après les abaques, les sorties de taches correspondant à ces pluies sont attendues tout au long de la semaine.

Selon le modèle Potentiel Système (S. Strizyk, version 2017), l'EPI (Etat Potentiel Infectieux) est en progression, suite aux divers épisodes pluvieux que nous venons de traverser.

### 2. Analyse de risque

Le potentiel épidémique évolue à la hausse en raison des divers événements pluvieux qui se sont succédés au vignoble. Le risque reste modéré.

A partir du stade « grains de pois », la sensibilité des jeunes grappes va décroître, pour devenir nulle à la fermeture complète de la grappe. Actuellement, des contaminations sont toujours possibles.



### 3. Gestion alternative du risque

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations. Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque sont la pousse de la vigne, les cumuls d'eau, les prévisions de pluie, et l'état sanitaire des parcelles.

Restez vigilants. Surveillez les prévisions météo et l'état sanitaire des parcelles.

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes) permettent de limiter la pression du mildiou.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [Vigne | DRAAF Grand Est](#)

|                                                                                   |                               |                         |                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------|
|  | LES GROUPES MILDIOU / VIGNE / | STROBILURINES ET AUTRES | SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE. |
|                                                                                   |                               | TRIAZOLOPYRIMIDINES     |                                         |
|                                                                                   |                               | CARBOXAMIDES (CAA)      |                                         |
|                                                                                   |                               | CYANOACETAMIDEOXIMES    |                                         |
|                                                                                   |                               | PHENYLAMIDES (PA)       |                                         |
|                                                                                   |                               | BENZAMIDES              |                                         |
|                                                                                   |                               | AZOLE SULFONAMIDES      |                                         |



## OIDIUM

### 1. Situation

La surveillance sur feuilles est terminée. Les observations sur grappes ont maintenant pris le relais.

Le dernier point sur feuilles fait état d'une légère progression des symptômes. Il s'agit principalement de taches isolées, mais quelques parcelles présentent des symptômes plus réguliers. Pour rappel, l'indicateur de présence de symptômes sur feuilles dans les Chardonnay (basé sur l'ex réseau Magister 2004-2023) classe 2026 parmi les années à potentiel modéré à élevé (source Comité Champagne). La carte de la présence de symptômes d'oidium au vignoble est consultable sur l'application VigiCA.

Sur le réseau RSBT, 11 parcelles sur 140 présentent actuellement des symptômes sur feuilles, soit un peu moins de 8 % des parcelles du réseau concernées par de l'oidium, contre 6 % la semaine dernière.

Quelques symptômes ont à nouveau été vus en ce début semaine sur pédicelles.

### 2. Analyse de risque

Le risque épidémique reste élevé.

Les jeunes grappes restent sensibles jusqu'au stade « grains de pois ».

Leur réceptivité à de nouvelles contaminations va ensuite décroître, pour devenir nulle à la fermeture complète de la grappe.



### 3. Gestion alternative du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oidium.

Restez vigilant, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes, ou dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes. Conservez une protection continue.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [Vigne | DRAAF Grand Est](#)

Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



Quelle que soit votre commune, il est primordial d'introduire en routine le nettoyage du matériel (enjambeurs, chenillards, rogneuses, ...) à chaque sortie de parcelle, pendant toute la période d'écimage/rognage/effeuillage.

Ce geste permet de se prémunir du risque de dispersion à longue distance de la flavescence dorée.



Les premiers symptômes de jaunisses ont été vus au vignoble. En cas de suspicion, faites un signalement sur VigICA, et marquez le cep et l'entrée de route avec de la rubalise.

Des prospections précoces volontaires seront organisées en juillet, autour des foyers de l'année dernière.

Se reporter à la page « flavescence dorée » de l'extranet du Comité Champagne pour toute information :

<https://extranet.comitechampagne.fr/vigne/flavescence>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Ceresia, Certico, Chambre d'Agriculture de la Marne, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, Ets Ritard, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Novagrain, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Vinelyss, Viti-Concept.

**Rédaction et animation :** Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.brillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brillard@grandest.chambagri.fr)



### Scarabée japonais Appel à la vigilance en 2026

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un organisme nuisible classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne. *Popillia japonica* s'est répandu depuis une dizaine d'années dans tout le nord de l'Italie. Les foyers se multiplient également en Suisse.

En 2025, les premières interceptions ont eu lieu en Alsace (4 adultes capturés par des pièges et un adulte mort détecté sur une voiture par un particulier).

L'insecte est qualifié d'autostoppeur car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, automobiles, ...) et menace ainsi les cultures de la région Grand Est. Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Ce scarabée est très polyphage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : le maïs, le soja, la vigne, le houblon, les arbres fruitiers, les cultures légumières, la luzerne, les rosiers... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).



Scarabée japonais (*Popillia japonica*) adulte



Caractéristiques et taille du scarabée japonais

Des affiches et dépliants pour faciliter la reconnaissance de ce coléoptère sont accessibles [sur le site internet de la DRAAF](#) Grand Est ainsi que toute l'actualité relative à *Popillia japonica*.

La surveillance de ce ravageur émergent repose sur la vigilance de chacun. Toute personne pensant être en présence d'un scarabée japonais doit le signaler au service régional de l'alimentation (DRAAF Grand Est) à l'adresse suivante, en spécifiant comme sujet « signalement *Popillia* » et si possible accompagné de photos :

[santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:santedesvegetaux.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)